

RECHERCHE
-CORRUPTION
de la Justice sous F.92/42579

Rapport des activités et déclaration de responsabilité de fonds

ANNÉES

2020-2021

« Nous aidons le gouvernement, les institutions publiques, les entreprises et les communautés locales à résoudre des problèmes complexes liés à la corruption. »



Sommaire

Rapport des activités et la déclaration de responsabilité de fonds pour les années 2020 et 2021	03
--	-----------

1.0 Résumé exécutif	03
----------------------------	-----------

2.0 Objectifs stratégiques de CERC	05
---	-----------

3.0 Notre théorie de changement	06
--	-----------

Comment fonctionne notre théorie de changement	06
--	----

Pourquoi les jeunes comptent ?	06
--------------------------------	----

4.0 Nos valeurs	07
------------------------	-----------

5.0 Progrès en 2020 et 2021	09
------------------------------------	-----------

Objectif 1	09
------------	----

Objectif 2	12
------------	----

Objectif 3	13
------------	----

Objectif 4	14
------------	----

Youth Excel – Les jeunes représentent	16
--	-----------

L'année zéro : la préparation du projet	19
--	-----------

Mai-juillet 2021 – Des données recueillies sur le terrain	19
---	----

Juillet 2021 – Quatre ateliers consultatifs	19
---	----

Juillet-septembre 2021 – La rédaction du projet	20
---	----

2021 – Des compétences renforcées	20
-----------------------------------	----

Leçons – Ce que l'année zéro a appris	20
---------------------------------------	----

CERC a obtenu le statut consultatif spécial au Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC)	21
---	-----------

6.0 Structure, gouvernance et gestion	22
--	-----------

6.1 – Bonne gouvernance	22
-------------------------	----

6.2 – Gestion professionnelle	23
-------------------------------	----

6.3 – Nos politiques et règlements	24
------------------------------------	----

7.0 Reconnaissance	25
---------------------------	-----------

8.0 Revue financière	26
-----------------------------	-----------

Tous les projets – État consolidé – tous les projets	26
--	----

Politique 002 – Conformité et normes de rapportage	28
--	----

Fonds affectés – Les projets financés	30
---------------------------------------	----

Ressources – Les ressources	32
-----------------------------	----

Dépenses – Les dépenses	32
-------------------------	----

Audit – Rapport de l'auditeur indépendant	33
---	----

Politique de financement – Nos sources de financement	33
---	----

Note 1 – État consolidé des activités financières, année clôturée le 31 décembre 2020	33
---	----

Note 2 – État consolidé des activités financières, année clôturée le 31 décembre 2021 (avant audit)	34
---	----

Note 3 – Transfert bancaire et position nette, 2021 (avant audit)	35
---	----

Note 4 – Recettes par donateur, 2020 – comptes audités (USD)	35
--	----

Note 5 – Dépenses par donateur, 2020 – comptes audités (USD)	36
--	----

Note 6 – Dépenses par poste budgétaire, 2020 : prévisions et réalisations	36
---	----

Note 7 – Situation de trésorerie au 31 décembre 2020 (USD)	36
--	----

Note 8 – Situation du patrimoine au 31 décembre 2020 – actif (USD)	36
--	----

Note 9 – Situation du patrimoine au 31 décembre 2020 – passif (USD)	37
---	----

Note 10 – Audit 2021 et rapprochement avec la déclaration de responsabilité des fonds	37
---	----

Rapport des activités et la déclaration de responsabilité de fonds pour les années 2020 et 2021



Le Conseil d'Administration du Centre de Recherche sur l'Anti-Corruption est heureux de présenter son rapport biannuel 2020-2021 et la déclaration de responsabilité du fonds couvrant la période du 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2021. La déclaration de responsabilité du fonds est conforme aux statuts et aux procédures comptables.

À propos de nous ?

CERC est une organisation à but non lucratif basée en RDC, qui permet aux jeunes et aux communautés locales de résoudre des problèmes complexes liés à la corruption.

Fondé en avril 2017 pour trouver des réponses aux questions suivantes :

- **Comment les communautés peuvent-elles obtenir de meilleurs services en utilisant l'intégrité ?**
- **Comment pouvons-nous enseigner l'intégrité pour équiper la prochaine génération de dirigeants à dire non à la corruption ?**
- **Comment l'intégrité peut-elle être une réponse durable au conflit et à l'instabilité dans l'est du Congo ?**

Nous avons commencé à répondre à ces questions difficiles en orientant notre attention sur la recherche et les investissements dans l'éducation.

Grâce à ces domaines d'intervention, nous avons aidé les communautés et les jeunes à acquérir les compétences nécessaires pour tenir leurs dirigeants responsables, cultiver une nouvelle génération de leaders éthiques et lutter contre les projets d'infrastructure et de services publics inefficaces et corrompus en RDC.

Notre mission

Notre mission est de faire progresser les connaissances sur les causes et les conséquences de la corruption et soutenir le développement de nouvelles politiques et initiatives de lutte contre la corruption en République démocratique du Congo.

Notre vision

Notre vision est pour un Congo dans lequel le gouvernement, les politiques, les entreprises, la société civile sont exempts de corruption.

1.0 Résumé exécutif



L'an 2021 a connu la révision du plan stratégique de CERC en consultation avec l'ensemble du personnel et les membres du conseil administratif. La stratégie révisée contient quatre objectifs ambitieux étayés par les valeurs fondamentales suivantes : **responsabilité, innovation, égalité et non-discrimination, partenariat équitable, respect mutuel et confiance**. Notre nouvelle stratégie est résumée à la page 4.

1.0 Résumé exécutif (suite)

Les vingt-quatre derniers mois ont été difficiles pour notre équipe qui travaillait à la réalisation de cette stratégie et de nos valeurs communes. La crise de la COVID-19 a eu un impact significatif sur la collecte de fonds, et nous avons été contraints de réduire nos opérations en fermant les bureaux d'Uvira et de Bukavu dans le Sud-Kivu. Même si la COVID-19 a posé des défis spécifiques à notre organisation, il nous a également permis de mieux comprendre nos faiblesses en tant qu'organisation. Ensuite, nous avons réfléchi à nos succès, à nos échecs et à nos progrès, et nous avons utilisé ce que nous avons appris pour renforcer notre organisation le plus efficacement possible.

Notre stratégie révisée 2022-2025 prévoit des mesures d'atténuation contre l'impact de la Covid-19 et des crises futures susceptibles d'affecter nos opérations et notre fonctionnement. Avec cette stratégie, nous avons démontré notre volonté d'innover et de prendre des mesures audacieuses pour accomplir notre mission qui consiste à tenir les puissants responsables du bien commun.

CERC a continué de travailler dans des conditions extrêmement difficiles, et nous nous attendions à ce que les années à venir soient riches. Nous sommes restés encouragés et reconnaissants pour le soutien continu et la générosité des donateurs existants et des nouveaux donateurs qui nous ont rejoints cette année et qui nous ont aidés à poursuivre notre travail.

VOICI LES POINTS FORTS DE L'ANNÉE :

- En 2020, CERC a été accrédité en tant que membre ordinaire de la Coalition UNCAC. La Coalition UNCAC est un réseau mondial de plus de 350 organisations de la société civile (OSC) dans plus de 100 pays, engagées à promouvoir la ratification, la mise en œuvre et le suivi de la Convention des Nations Unies contre la corruption (UNCAC).
- En 2020, CERC a été approuvé comme membre Catalyst 2030, un mouvement mondial d'innovateurs sociaux pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD).
- En juillet 2021, les Nations Unies ont accordé au CERC le statut consultatif spécial du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC).
- En 2021, CERC a reçu 32 506,71 USD de l'Agence américaine pour le développement international (USAID) par l'intermédiaire de l'International Research & Exchanges Board (IREX). Avec ce financement, CERC a renforcé son engagement à accroître le rôle des jeunes dans le développement local en soutenant 10 initiatives dirigées par des jeunes à Kinshasa.
- En 2021, CERC a reçu 23 986,00 USD du Partenariat mondial pour l'éducation par l'intermédiaire d'OXFAM IBIS pour préparer le projet « **Elèves agissant pour la redevabilité et l'éducation de qualité à Kinshasa et au Sud-Kivu** ».

- En 2021, CERC a réuni plus de 600 acteurs de l'éducation pour une série de consultations, axées sur l'amélioration de la redevabilité dans le domaine de l'éducation.
- En 2021, UNCAC Coalition a chargé CERC de produire le rapport de la société civile sur la mise en œuvre par la République démocratique du Congo de la Convention des Nations Unies contre la corruption (UNCAC). Le rapport a partagé une centaine de recommandations au gouvernement de la DRC et sera largement partagé avec les décideurs politiques, utilisé dans les séances d'information et référencé par l'ONU.



Figure1 : Les hauts responsables de l'éducation lors d'un atelier consultatif à Kinshasa, le 27 juillet 2021. Photo : Heri Bitamala, CERC

2.0 Objectifs stratégiques de CERC



En 2020 et 2021, nous nous sommes concentrés sur quatre objectifs prioritaires et stratégiques. Nous les percevons comme une activité unique, chacune renforçant les autres. Ces quatre activités prioritaires ont eu un impact sur quatre domaines critiques de la société congolaise : le peuple, les valeurs, les institutions et les lois.

OBJECTIF 1 :

Diagnostiquer les problèmes de corruption et utiliser les résultats comme référence pour stimuler des débats plus éclairés et formuler d'autres projets sur la lutte contre la corruption

OBJECTIF 2 :

Construire et soutenir des partenariats et des coalitions d'organisations de la société civile pour lutter plus efficacement contre la corruption

OBJECTIF 3 :

Inciter les citoyens et les jeunes à promouvoir l'intégrité plus activement

OBJECTIF 4 :

Construire des fondations de gouvernance, des structures et des processus opérationnels pour accroître la lutte contre la corruption et la promotion de l'intégrité dans d'autres provinces.

3.0 Notre théorie de changement



Notre théorie du changement soutient que le développement fonctionne mieux lorsque les JEUNES participent à la résolution des problèmes communautaires – lorsque les jeunes travaillent avec leurs dirigeants pour s’assurer que leurs besoins sont satisfaits et que les engagements publics sont respectés. CERC fournit aux jeunes des connaissances, des compétences et des outils pour leur permettre de s’engager pour développer et mettre en œuvre des solutions.

Comment fonctionne notre théorie de changement

- **DONNER AUX JEUNES UNE VOIX DANS LEURS PROPRES COMMUNAUTÉS**

Nos programmes aident les jeunes à s’engager dans la planification et le suivi des programmes gouvernementaux dans leurs communautés. Les jeunes acquièrent et partagent des connaissances pour aider les communautés à prendre des décisions, ainsi que les compétences nécessaires pour s’engager de manière constructive avec les autorités et demander des comptes aux fonctionnaires. Une participation accrue des jeunes signifie également une plus grande surveillance publique et moins de possibilités de corruption.

- **MÉCANISMES DE RÉTROACTION COMMUNAUTAIRE...**

Pour que les jeunes puissent exercer une responsabilité effective, ils ont besoin d’un ensemble de normes que les responsables sont censés respecter, d’indicateurs par rapport auxquels les performances sont mesurées, et de cadres de suivi permettant de produire des données qui évaluent les performances. La plupart de nos programmes utilisent le suivi communautaire de la qualité des services pour améliorer leur efficacité dans l’obtention des résultats escomptés, en faisant appel à toute une série d’instruments, notamment les rapports des citoyens et les fiches d’évaluation communautaires, le suivi budgétaire et le suivi des dépenses par les citoyens, et en utilisant la pression des médias.

- **CONNECTER LES JEUNES AVEC LEURS GOUVERNEMENTS LOCAUX**

Nos programmes encouragent le dialogue entre les jeunes et leurs gouvernements. Les jeunes et les prestataires de services ont généralement pour objectif commun d’améliorer la qualité des services publics. Nombreux de nos programmes se concentrent sur l’amélioration du retour d’information des jeunes vers les prestataires de services, soutenu par des preuves et des données concrètes et la préparation des autorités à recevoir le retour d’information des citoyens. Il en résulte une meilleure communication, une meilleure prise de décision et de meilleurs résultats en matière de développement.

Pourquoi les jeunes comptent ?

Nous pensons que les communautés ne peuvent prospérer si elles ne parviennent pas à offrir un avenir radieux aux jeunes générations.

- **LES JEUNES SONT PLUS MOBILES ET DYNAMIQUES.** Nous pouvons développer leur savoir-faire et leur capacité à prendre des décisions afin de générer de nouveaux moyens de soutenir le développement local.
- **LES JEUNES SONT SOUVENT MARGINALISÉS** par des structures décisionnelles hiérarchiques, opaques et inégales et sont mieux placés pour changer ces systèmes s'ils disposent des outils, des connaissances et des ressources nécessaires ;
- **PLUS DE LA MOITIÉ DE LA POPULATION CONGOLAISE A AUJOURD'HUI MOINS DE 40 ANS** et il est impératif d'engager ce groupe dans le développement d'un système qui fonctionne mieux pour eux ;
- **LES JEUNES D'AUJOURD'HUI SONT PLUS CONNECTÉS QUE JAMAIS** grâce aux outils qui leur permettent de discuter, de partager et de collaborer. Cela offre une perspective comparative sans précédent dans la société et la réplique des bonnes pratiques d'un endroit à l'autre.

C'est pourquoi nous sommes déterminés à aider les jeunes à développer leurs compétences pour participer à la mise en place d'institutions ouvertes, inclusives, réactives et exemptes de corruption. Cela permet de créer des institutions solides et de soutenir l'objectif de développement durable (ODD 16) des Nations Unies :

Cible 16.3 : Promouvoir l'état de droit et assurer l'égalité d'accès à la justice.

Cible 16.4 : Lutter contre la criminalité organisée et les flux financiers et d'armes illicites

Cible 16.5 : Réduire sensiblement la corruption et les pots-de-vin.

Cible 16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes.

Cible 16.7 : Faire en sorte que le processus décisionnel soit réactif, inclusif et représentatif

Cible 16.8 : Renforcer la participation à la gouvernance mondiale.

Cible 16.9 : Fournir une identité juridique universelle

Cible 16.10 : Garantir l'accès du public à l'information et protéger les libertés fondamentales.

Cible 16.a : Renforcer les institutions nationales pour prévenir la violence et combattre la criminalité et le terrorisme.

Cible 16.b : Promouvoir et appliquer des lois et des politiques non discriminatoires.

4.0 Nos valeurs



Égalité et non-discrimination

- Nous affirmons notre engagement envers l'égalité, la justice sociale et le respect de la dignité humaine pour tous.
- Nos efforts pour promouvoir l'égalité et la non-discrimination sont des piliers sur lesquels nous construisons nos programmes.

4.0 Nos valeurs (suite)

- Nous nous efforçons à surmonter les déséquilibres de pouvoir qui ont conduit à des inégalités pour établir l'égalité entre les hommes, les femmes et ceux qui ne s'identifient pas comme l'un ou l'autre, dans la société et au sein de notre organisation.
- Nous ne faisons pas de discrimination fondée sur la race, la religion, les capacités, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou le statut social dans nos interactions et avec les parties prenantes externes. Nous reconnaissons et nous travaillons à atténuer l'impact des formes croisées de discrimination.
- Nous prévenons la violence, la discrimination et le harcèlement sous toutes leurs formes dans le contexte de nos programmes et de nos opérations internes.

Une participation significative

- Une participation significative est un droit fondamental. C'est un ingrédient essentiel pour atteindre l'autonomisation et la réalisation de tous les droits de l'homme.
- Nous créons intentionnellement des opportunités de participation et renforçons les capacités de ceux qui font face à des obstacles à la participation.
- La participation significative des membres de notre équipe et de nos partenaires à toutes les étapes de notre cycle de projet est essentielle à notre succès.

- Nous considérons les parties prenantes et les bénéficiaires comme des agents essentiels du changement, et non pas de simples bénéficiaires, et nous encourageons leur engagement actif et leur participation comme des opportunités d'apprentissage mutuel et de co-création.
- Nous favorisons un climat qui encourage la libre expression des opinions et des idées, et nous prenons en compte les points de vue des autres.

Responsabilité

- Nous sommes responsables devant nos parties prenantes et les bénéficiaires de nos actions et agissons conformément à nos principes et valeurs en matière de droits humains.
- Nous maintenons un niveau élevé d'intégrité et de transparence.
- Nous respectons nos engagements envers les parties prenantes, les bénéficiaires et les uns les autres.
- Nous communiquons de manière transparente nos attentes et engageons un dialogue régulier avec les parties prenantes, les bénéficiaires et les uns les autres pour assurer le suivi.
- Nous reconnaissons et apprenons de nos erreurs.

Respect mutuel et confiance

- Nous nous respectons et faisons confiance les uns aux autres et à ceux avec qui nous travaillons.
- Nous écoutons et essayons de comprendre nos collègues, et nos partenaires.

- Nous reconnaissons le rôle essentiel du dialogue ouvert dans notre succès.
- Notre ouverture et notre transparence renforcent la confiance et contribuent à la réalisation de notre mission.

Partenariat équitable

- La collaboration est essentielle au succès de notre mission.
- Nous développons des alliances stratégiques et des partenariats fondés sur une vision et des priorités communes avec ceux qui partagent notre engagement à faire progresser les droits humains et l'intégrité.
- Nous reconnaissons que nous ne pouvons réussir que si nous travaillons dans des partenariats mutuellement bénéfiques et durables.
- Nous reconnaissons et respectons les connaissances et l'expérience de nos partenaires, et nos partenariats constituent un forum d'apprentissage mutuel.

Innovation

- Nous cherchons à être à l'avant-garde de la pratique de l'éducation à l'intégrité et à la lutte contre la corruption afin de répondre à l'évolution des besoins dans les communautés où nous travaillons.
- Nous nous efforçons de tirer parti des nouvelles avancées technologiques et de l'apprentissage pour améliorer la portée et l'impact de nos programmes.
- Nous apprenons de nos expériences et créons des solutions innovantes qui stimulent notre mission et notre motivation.

5.0 Progrès en 2020 et 2021



Objectif 1

Diagnostiquer les problèmes de corruption et utiliser les résultats comme référence pour stimuler des débats plus éclairés et formuler d'autres projets sur la lutte contre la corruption

Bien que la corruption et le manque de responsabilité dans les secteurs public et privé soient un phénomène bien connu, la question de savoir si les gens en parlent ouvertement ou non dépend significativement de sources d'information fiables. En 2021, nous avons mené une série de recherches afin de produire une stratégie de référence pour façonner le changement des politiques et stimuler le débat sur les questions de corruption et de la redevabilité.

Réalisations en 2021

Résultat 1 : Consultations avec les acteurs de l'éducation au Sud-Kivu et à Kinshasa

En juin et juillet 2021, CERC a mené des évaluations, des recherches et des études spécifiques et approfondies sur la corruption et le manque de responsabilité dans le secteur de l'éducation en RDC avec 54 hauts responsables du ministère de l'éducation et 19 praticiens et experts de la lutte contre la corruption, des responsables d'organisations de la société civile, des syndicats d'enseignants et des associations confessionnelles.

Ces évaluations et recherches conduites à Kinshasa et au Sud-Kivu comprenaient la tenue de quatre ateliers consultatifs et une série d'enquêtes de base dans 41 écoles secondaires du Sud-Kivu et de Kinshasa, ainsi qu'une compilation d'études existantes sur la corruption, la participation des jeunes et les questions liées à la redevabilité.

Les conclusions et recommandations des études ont été évaluées et utilisées pour produire une stratégie de référence qui peut être utilisée pour influencer le changement des politiques et stimuler le débat sur les questions de corruption et de responsabilité dans le secteur de l'éducation.



Figure2 : Les membres de CERC avec les officiels du ministère de l'éducation lors de l'atelier consultatif sur la transparence du secteur de l'éducation. Kinshasa, Juillet 2021.

Résultat 2 : CERC a participé aux États généraux de lutte contre la corruption organisés par le ministère de la Justice

Du 19 au 23 octobre 2021, CERC a participé aux États généraux de lutte contre la corruption, organisés par le ministère de la Justice.

Ces assises organisées dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'Appui à la lutte contre la corruption en République démocratique du Congo visaient à faire un diagnostic complet de l'état des lieux de la lutte contre la corruption en RDC, à créer un consensus sur les actions prioritaires à mener et les réformes à entreprendre pour parvenir à une réduction significative et durable de la corruption en RDC et à définir les modalités de mise en œuvre ainsi que les mécanismes de suivi desdites assises.

CERC invité en tant qu'expert avait abordé les questions liées à la prévention de la corruption plus particulièrement sur son approche de renforcement de l'intégrité publique, l'utilisation de la technologie dans la promotion de la transparence et la redevabilité dans la prestation des services publics ainsi que l'introduction d'un cours d'éducation à l'intégrité dans les écoles.

Résultat 3 : CERC a participé à l'atelier de validation de la nouvelle stratégie de lutte contre la corruption

Du 29 novembre au 3 décembre 2021, CERC a été invité à contribuer à l'atelier de développement et de validation de la **nouvelle stratégie nationale de lutte contre la corruption**, organisé par l'Agence de prévention et de lutte contre la corruption (APLC).

Cette nouvelle stratégie a été développée avec le soutien des experts étatiques et non étatiques sur base de la stratégie nationale de 2010 et des recommandations des États généraux de lutte contre la corruption de novembre 2021.

Résultat 4 : Rapport indépendant de la société civile sur la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption (UNCAC)

La République démocratique du Congo a ratifié la Convention des Nations Unies contre la corruption depuis le 23 septembre 2010. En ratifiant cet instrument international contraignant, la RDC s'est engagée à promouvoir et à renforcer les mesures visant à prévenir et à combattre la corruption plus efficacement.

En tant que membre actif de la Coalition UNCAC, en juin 2021, CERC a été chargé par la Coalition de mener l'évaluation parallèle de la société civile sur la mise en œuvre de la CNUCC par la République démocratique du Congo dans son deuxième cycle couvrant le chapitre II (Mesures préventives) et le chapitre V (Recouvrement des avoirs).

De ce fait, entre le 11 juin et le 1er décembre 2021, CERC a rencontré les acteurs étatiques et non étatiques pour recueillir des données et évaluer la mise en œuvre des dispositions de la CNUCC par la République démocratique du Congo en droit et en pratique. Les résultats de la recherche ont servi à produire un rapport parallèle de la société civile mettant en lumière les efforts de la République démocratique du Congo, les preuves de bonnes pratiques et les lacunes dans la mise en œuvre de mesures préventives et punitives de lutte contre la corruption et de recouvrement des avoirs.

Les articles et sujets de la CNUCC qui ont fait l'objet d'une attention particulière lors de l'évaluation parallèle de CERC en 2021 étaient ceux qui couvraient les politiques et pratiques préventives de lutte contre la corruption (article 5), les organismes de prévention de la corruption (article 6), l'emploi dans le secteur public (article 7.1), les codes de conduite, les conflits de déclarations d'intérêts et d'actifs (art. 7, 8 et 12), mécanismes de déclaration et protection des lanceurs d'alerte (art. 8.1 et 8.4 et 13.2), financement politique (article 7.3), marchés publics (article 9.1), gestion des finances publiques (article 9), justice et service des poursuites (article 11), secteur privé la transparence (article 12), l'accès à l'information et la participation de la société (art. 10 et 13.1) et les mesures visant à prévenir le blanchiment d'argent (article 14). Il couvrait également les articles relatifs à la lutte contre le blanchiment d'argent (articles 52 et 58), les mesures de recouvrement direct de biens (art. 53 et 56), les outils de confiscation (article 54), la coopération internationale aux fins de confiscation (articles 51, 54, 55, 56 et 59) et le retour et l'aliénation des biens confisqués (article 57).

Impact atteint en 2021

- Des sources fiables de référence sur la corruption et le manque de responsabilité en République démocratique du Congo étaient disponibles pour le public et les parties prenantes.

5.0 Progrès en 2020 et 2021 (suite)

- Les acteurs de l'éducation, en particulier les hauts responsables de l'éducation, les enseignants, les élèves, les directeurs d'école et les parents, étaient plus précisément conscients des problèmes spécifiques de corruption qui comptent pour les élèves et l'ensemble du secteur de l'éducation. Cette prise de conscience va générer une réaction plus incroyable face aux actes corrompus et à une demande plus forte d'intégrité.
- Deux projets visant à améliorer la transparence et la responsabilisation de la politique éducative ont été élaborés à partir des résultats de la recherche.

Plan pour 2022 :

Afin d'assurer l'acceptation par le public, le partenariat et l'appropriation des résultats des études et recherches ci-dessus, CERC envisage :

- Tenir une conférence de presse pour publier le rapport de la société civile sur la mise en œuvre de la CNUCC par la RDC entre 2016-2021.
- Travailler en étroite collaboration avec d'autres parties prenantes concernées, y compris l'Agence de Prévention et de Lutte contre la Corruption (APLC), les organisations de la société civile, les médias et d'autres instituts de recherche, afin de plaider pour mettre en œuvre des recommandations.

Objectif 2

Créer et soutenir des partenariats et des coalitions d'organisations de la société civile pour lutter plus efficacement contre la corruption

La lutte contre la corruption par tous les moyens en RDC reste très dangereuse. Pour le faire en toute sécurité, il faut un effort commun de nombreuses institutions et individus de tous les spectres sociétaux différents, y compris des acteurs et des individus étatiques et non étatiques.

Réalisations en 2021

Dans le cadre de la réalisation de l'objectif 2 de notre plan stratégique, CERC a consulté des organisations anticorruption nationales et locales, dont **la Ligue Congolaise Contre la Corruption (LUCOCO), l'Association pour l'accès à la justice (ACAJ), la Coalition des Organisations Congolaises de Lutte contre la Corruption (COCOCULO), l'Observatoire pour les dépenses publiques (ODEP)** afin de mettre en place un mécanisme de coordination par lequel des dialogues réguliers et des échanges d'informations entre ces parties prenantes et individus, tels que le dialogue de haut niveau contre la corruption, peuvent être organisés.

Le mécanisme de coordination vise à promouvoir l'efficacité et l'efficience de l'utilisation des ressources et de l'expertise dans la mise en œuvre d'activités de projet de lutte contre la corruption. En outre, il s'agit également d'un excellent moyen de faciliter le partage d'expériences et de connaissances entre les institutions et les défenseurs actifs de lutte contre la corruption afin de continuer à améliorer et à adapter leur travail et leur stratégie au besoin dans les délais.

Plan pour 2022 :

Pour lutter avec succès contre la corruption, il faut également un large engagement du public sur cette question. Il faut également que les gens soient équipés pour agir. Par conséquent, CERC se concentrera en 2022 sur la création et le soutien de coalitions entre institutions et individus de toute la RDC. Il s'agira des ministères gouvernementaux concernés, des ONG, des jeunes et des élèves, des médias, des entreprises privées, des institutions chargées de l'application de la loi et des autorités locales. Chaque fois que cela est possible et approprié, des projets conjoints seront développés pour résoudre les problèmes de corruption et promouvoir la responsabilisation et la transparence. Les institutions concernées et les organisations intéressées les mettront en œuvre en coopération avec l'APLC.

Résultats attendus en 2022

- Les ressources destinées à lutter contre la corruption seront réparties de manière plus efficace et efficiente entre les principales parties prenantes, tandis que des pistes d'apprentissage efficaces seront régulièrement facilitées.
- La coopération et le réseautage qui multiplient l'impact du travail de lutte contre la corruption seront établis parmi de nombreuses parties prenantes de la lutte contre la corruption.
- Un nombre plus important de personnes et d'organisations au sein de la Coalition augmentera l'influence nécessaire pour plaider en faveur d'un meilleur cadre politique anticorruption et d'application de la loi.

Objectif 3**Impliquer les citoyens et les jeunes dans la promotion plus active de l'intégrité**

Il est essentiel de sensibiliser les citoyens aux effets négatifs de la corruption, mais il est encore plus crucial d'assurer leur participation active à la lutte contre la corruption. Les jeunes s'engagent davantage une fois qu'ils comprennent les avantages de leur implication et reçoivent les moyens et les compétences.



Figure 3 : Wivine Byamungu, Point Focal Genre et Inclusion au sein de CERC facilite une session sur l'égalité des sexes et l'inclusion sociale, Kinshasa, août 2021. Photo : CERC

Réalisations en 2021

En 2021, CERC a reçu 23 986,00 dollars américains du Partenariat mondial pour l'éducation par l'intermédiaire d'OXFAM IBIS pour préparer la création de Clubs d'intégrité dans 150 écoles secondaires à Kinshasa et au Sud-Kivu visant à éduquer les jeunes non seulement sur les effets néfastes de la corruption, mais également sur les compétences et les connaissances nécessaires pour qu'ils participent au suivi de **la Stratégie du secteur de l'éducation et de la formation en RDC La réforme 2016-2025** dans 6 municipalités du Sud-Kivu et 6 municipalités de Kinshasa avec pour objectif que les élèves, en particulier les filles, reçoivent des services éducatifs de qualité responsables, inclusifs et équitables.

Pour ce faire, nous veillerons à ce que : (a) les élèves, les enseignants et les parents puissent exiger que la réforme réponde aux besoins des élèves ; (b) des clubs d'intégrité (CI) sont établis dans le système éducatif. c) Les autorités éducatives sont engagées et peuvent mettre en œuvre un changement de qualité, et d) l'approche de consultation et de collaboration transparente est institutionnalisée dans le Sud-Kivu et Kinshasa et reproduite dans tout le pays.

Plan pour 2022 :

- Travailler en étroite collaboration avec 10 parlementaires, 50 hauts responsables de l'éducation et 6 ONG pour intégrer le secteur de la lutte contre la corruption et les protocoles de transparence dans le secteur de l'éducation.

- Création de 150 clubs d'intégrité et 150 clusters éducatifs dans certaines écoles secondaires de Kinshasa et du Sud-Kivu.
- Former et soutenir 2250 élèves (âgés de 14 à 19 ans) à devenir des agents actifs de changement positif promouvant l'intégrité et la redevabilité et exigeant que les réformes de l'éducation répondent à leurs besoins.

Résultats attendus en 2022

- Les élèves ont plus de possibilités et sont encouragés à promouvoir activement l'intégrité dans le secteur de l'éducation.
- Les élèves reçoivent une éducation à l'intégrité à travers les Clubs d'intégrité. L'espoir est qu'ils respecteront ces valeurs lorsqu'ils entrent sur le marché du travail et créeront une plus grande demande d'intégrité dans la société.
- Le ministère de l'Éducation accepte d'intégrer le cours d'éducation à l'intégrité dans le programme national d'éducation.
- Diverses initiatives d'engagement des jeunes ont été mises en place et dirigées par des organisations et des réseaux de jeunes, apportant des voix plus vitales des jeunes en RDC.

Objectif 4

Construire des fondations de gouvernance, des structures et des processus opérationnels pour accroître la lutte contre la corruption et la promotion de l'intégrité dans d'autres provinces

Pour que CERC puisse lutter contre la corruption avec succès, nous devons disposer des compétences et de l'expertise nécessaires. Par conséquent, l'un de nos domaines prioritaires pour 2021 était de renforcer les capacités de notre organisation et de ses principaux membres du personnel.

Réalisations en 2021

- CERC a mobilisé avec succès un groupe de personnalités éminentes qui établiront une présence durable à Kinshasa, au Sud-Kivu et au Nord-Kivu.
- CERC a déplacé son siège social du niveau local au niveau national (d'Uvira à Kinshasa) et était désormais enregistré au niveau national auprès du ministère de la Justice et disposait d'une légalité et d'une légitimité totales pour mener ses activités de lutte contre la corruption dans tout le pays.
- Afin de renforcer la gouvernance interne le leadership, la crédibilité et la légitimité de CERC, en janvier 2021, un cabinet de conseil a été recruté pour élaborer le **plan de développement de l'organisation, les systèmes de gouvernance et les politiques**. En conséquence, tous les cadres juridiques et politiques organisationnelles nécessaires, y compris les règlements administratifs, les manuels de gestion financière et les politiques de protection et de lutte contre la corruption, étaient en place et mis en œuvre. Et CERC et ses principaux membres avaient un fort engagement et s'efforçaient de respecter les critères et les exigences des donateurs.
- S'appuyant sur l'expertise et les ressources nationales, 6 membres du personnel de CERC ont bénéficié de deux formations, dont **l'apprentissage adaptatif** et le **développement de la théorie du changement** dispensés par des experts en apprentissage recrutés par OXFAM IBIS dans le cadre du projet Education Out Loud Year Zéro.
- S'agissant de notre **agenda d'apprentissage** développé dans le cadre du projet Éducation Out Loud – Année Zéro d'OXFAM IBIS, CERC a recruté en août 2021 un cabinet de conseil pour fournir des formations sur mesure à tous les membres du personnel de CERC, y compris dans la conception et la gestion des programmes, le suivi, de l'évaluation et l'apprentissage, dans Plaidoyer et engagement des politiques, la gestion des finances et l'audit interne ainsi que sur la gestion des ressources humaines et logistiques.

Plan pour 2022 :

- Nous voulons faire de CERC l'un des meilleurs endroits pour travailler. Pour ce faire, d'ici fin 2022, nous mettrons en place un système de gestion du personnel et des ressources humaines transparent, efficace et équitable. Nous veillerons à ce qu'au moins 50% de l'ensemble du personnel et des bénévoles soient des femmes ; et qu'au moins 75% des stagiaires proviennent de milieux moins privilégiés et diversifiés.

- D'ici fin 2022, le siège de CERC disposera de la documentation et des systèmes de gestion financière nécessaires, et fonctionnera d'une manière stricte recommandant la transparence financière et la redevabilité.
- D'ici 2022, nous visons atteindre plus de 100 000 abonnés sur nos pages sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter et LinkedIn), 8 millions de personnes atteintes et interagissent à nos publications et atteindre plus de 300 000 visiteurs sur notre site web.

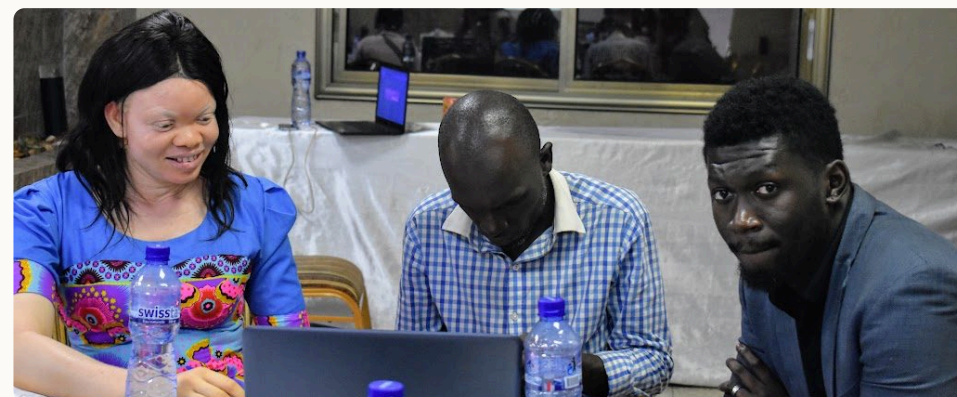
Résultats attendus en 2022

- Le conseil d'administration du CERC est composé de personnalités éminentes issues de milieux et d'expertise variés (développement, droits de l'homme, gouvernance démocratique, développement des jeunes, secteurs privés et développement des capacités).
- Le Directeur Exécutif et le conseil d'administration du CERC ont la possibilité de participer à des événements anticorruption régionaux et internationaux afin d'apprendre et de réseauter avec d'autres partenaires et experts internationaux.
- Le siège et les bureaux provinciaux de CERC utilisent le logiciel QuickBooks pour la gestion financière.
- 50% de l'ensemble du personnel et des bénévoles soient des femmes ; et qu'au moins 75% des stagiaires proviennent de milieux moins privilégiés et diversifiés.
- 100 000 abonnés sur nos pages sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter et LinkedIn), 8 millions de personnes interagissent à nos publications et 300 000 visiteurs sur notre site web.

FINANCÉ PAR L'AGENCE AMÉRICAINE POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (USAID)

Youth Excel – Les jeunes représentent

En 2021, le Centre de Recherche sur l'Anti-Corruption (CERC) a reçu 32 506,71 \$ de l'Agence américaine pour le développement international (USAID) par l'intermédiaire de l'International Research & Exchanges Board (IREX) pour mettre en œuvre le projet « Youth Excel » à Kinshasa.



Lancé le 19 juillet 2021 à Kinshasa et mis en œuvre par le **CENTRE DE RECHERCHE SUR L'ANTI-CORRUPTION** avec le soutien technique de la **SEARCH FOR COMMON GROUND**, Youth Excel est un projet de 13 mois qui soutient les jeunes leaders et les organisations dirigées par des jeunes et au service des jeunes dans la province de Kinshasa afin qu'ils mènent des recherches sur la mise en œuvre de qualité ; utilisent les données et les apprentissages pour améliorer leurs propres programmes intersectoriels positifs de développement des jeunes ; synthétisent les données et l'apprentissage.

Ils engagent aussi un dialogue intergénérationnel avec les décideurs adultes afin qu'ensemble ils puissent façonner et faire progresser les données, politiques, programmes et programmes de développement éclairés.

Contexte

- **LA RECHERCHE SUR LA MISE EN ŒUVRE** est une approche mixte de collecte de données pendant la mise en œuvre du programme afin d'améliorer sa mise en œuvre. La recherche sur la mise en œuvre aide les équipes à apprendre à adapter les programmes testés à de nouveaux contextes, à évoluer et à atteindre la rentabilité, et à renforcer l'impact.
- **YOUTH EXCEL** répond à l'impératif commun de l'USAID, de l'IREX et de CERC visant à donner aux jeunes les moyens de résoudre les défis de développement locaux, nationaux et mondiaux à l'aide d'approches basées sur les données et basées sur la recherche.
- **YOUTH EXCEL** réponds aux obstacles auxquels les jeunes sont confrontés pour diriger le développement, notamment l'absence d'une base de recherche et de données probantes largement crédibles pour les programmes jeunesse et d'autres obstacles qui empêchent les jeunes d'influencer les décisions concernant les politiques et le financement dans leur société.
- **YOUTH EXCEL** en RDC construira la base de connaissances nationale sur le développement intersectoriel des jeunes, soutiendra l'initiative Global LEAD de l'USAID, étendra le réseau Youth Lead de l'USAID et fera progresser le programme Parcours vers l'autonomie de l'USAID en matière de développement local durable.

Objectifs

- Divers jeunes de Kinshasa créent et dirigent le développement inclusif des jeunes fondé sur les données aux niveaux local, national et mondial.
- Les programmes dirigés par les jeunes et au service des jeunes renforcent leur capacité à rassembler et à utiliser des données probantes sur leurs programmes pour renforcer et élargir leur impact.
- Les jeunes de Kinshasa diffusent les enseignements tirés de leurs efforts de recherche sur la mise en œuvre afin que les données probantes puissent éclairer les programmes et les politiques.
- À Kinshasa, les jeunes et les adultes utilisent les données comme langage intergénérationnel inclusif pour collaborer et éclairer la prise de décisions.
- Les réseaux dirigés par des jeunes et basés sur le lieu facilitent la collaboration entre les acteurs essentiels du développement, y compris les acteurs publics, privés et de la société civile, afin d'accroître l'impact sur le développement.

Activités du projet

- **SOUTENIR LES ORGANISATIONS ET LES RÉSEAUX DE JEUNES :** Soutenir les organisations dirigées par des jeunes et au service des jeunes et les réseaux collaboratifs axés sur les problèmes de développement local à Kinshasa, à travers la recherche sur la mise en œuvre.
- **RENFORCER LES COMPÉTENCES :** Développer les compétences des jeunes en leadership numérique, en leadership des données et en plaidoyer.

- **SOYEZ INCLUSIF** : Donnez la priorité au genre et à l'inclusion sociale et utilisez des outils d'équité du pouvoir pour garantir que chaque activité est inclusive.
- **SOUTENIR LA RECHERCHE SUR LA MISE EN ŒUVRE** : Renforcer les réseaux de jeunes chercheurs à Kinshasa pour soutenir les activités de recherche sur la mise
- **RENFORCER LES PARTENARIATS INTERGÉNÉRATIONNELS** : Travailler par le biais de réseaux collaboratifs et de sommets de données axés sur les enjeux afin de faciliter le dialogue entre les jeunes et les adultes.
- **ENGAGEZ LES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ** : établissez des partenariats pour soutenir les données et l'apprentissage dirigés par les jeunes.
- **PROMOUVOIR LA RECHERCHE** : Synthétiser et diffuser les données probantes et l'apprentissage des jeunes.
- **SOUTIEN AU PLAIDOYER** : Tirez parti de la recherche dirigée par des jeunes et du soutien des adultes pour influencer les programmes et les politiques de développement.

Résultats atteints en 2021

- 10 organisations dirigées par des jeunes et au service des jeunes, dont une organisation dirigée par les LGBTQI et deux organisations dirigées par les personnes vivant avec handicap ont été sélectionnées pour former le Réseau Collaboratif basé sur les problèmes (ICON) à Kinshasa.

- 6 membres du personnel de CERC formés sur l'approche de développement positif des jeunes, sur l'approche de la recherche sur la mise en œuvre et sur l'égalité des sexes et l'inclusion sociale.
- 20 jeunes issus membres du réseau ICON formés à l'approche de la recherche sur la mise en œuvre et à l'égalité entre les sexes

« Utilisant l'approche du Développement Positif des Jeunes, YOUTH EXCEL mobilise des jeunes issus de différents groupes marginalisés, d'une manière constructive et productive, en leur fournissant le soutien nécessaire pour développer leur sens du leadership ainsi améliorer la réalisation de leur programme »

Maganga Masembe Éden, Facilitatrice et Mentor

« Youth Excel a permis et fait découvrir aux jeunes et aux différentes organisations des jeunes la magie, le pouvoir et la force de travailler ensemble. En constituant des binômes, les jeunes et leurs organisations ont appris les uns des autres. Mais aussi, l'approche "Research to change" leur a permis d'améliorer leurs programmes internes ainsi que dialoguer avec les décideurs et les adultes afin qu'ensemble qu'ils puissent faire avancer les programmes de développement des jeunes fondés sur les données cette fois - ci de leurs recherches.

Matyabo Sifa Muriel, Facilitatrice et Mentor

EDUCATION OUT LOUD (COMPOSANTE
OPÉRATIONNELLE 2), AVEC OXFAM IBIS · 2021

L'année zéro : la préparation du projet



En 2021, l'année zéro a permis au CERC de recueillir des données avec les élèves, les enseignants, les parents, la société civile et les responsables de l'éducation, de renforcer les compétences de son équipe et de rédiger le projet avec eux.

L'année zéro a préparé le projet Students Acting for Accountability and Quality of Education. Le CERC a reçu les fonds de l'année zéro à la mi-juin 2021, environ trois mois après le début de la période, et a ajusté son plan de travail ; en raison de la Covid-19, les ateliers ont été limités à 20 participants et ont donc été plus nombreux. Le processus d'élaboration de la proposition complète s'est achevé le 21 janvier 2022.

MAI-JUILLET 2021

Des données recueillies sur le terrain

Le CERC a consulté **534 élèves** (271 garçons et 263 filles), **39 chefs d'établissement** et **50 enseignants**, 21 comités de parents, 19 représentants de 8 organisations de la société civile actives dans l'éducation et 12 hauts responsables de l'éducation. Il a utilisé des méthodes mixtes : des ateliers participatifs sur ce qui motive les jeunes à agir, des réunions formelles avec les directions et les ministères provinciaux de l'éducation du Sud-Kivu et de Kinshasa et avec le ministère national de l'Éducation, et 16 entretiens avec des informateurs clés.

Les données ont été recueillies en 40 jours, puis analysées et rédigées en trois semaines ; 7 540 USD y ont été consacrés, de l'analyse des parties prenantes et de la collecte des données à la théorie du changement, à la stratégie GESI et aux rapports.

L'étude du modèle des Clubs d'Intégrité a montré que :

- les élèves de 14 à 18 ans sont des agents de changement très positifs, motivés à améliorer les services et les projets destinés à leurs communautés ;
- enseigner aux jeunes les bienfaits de l'intégrité, et les compétences pour la pratiquer et l'exiger, leur donne la confiance nécessaire pour choisir l'intégrité plutôt que la corruption ;
- les Clubs d'Intégrité encouragent les jeunes à continuer de participer à la société civile ;
- les responsables de l'éducation et les prestataires qui s'attendent à être suivis par les élèves sont incités à agir avec intégrité ;
- même là où le statut des filles est faible, plus de 40 % des moniteurs formés par le CERC sont des filles.

JUILLET 2021

Quatre ateliers consultatifs

En juillet 2021, quatre ateliers consultatifs ont réuni des organisations actives dans l'éducation et des responsables du ministère de l'Éducation pour discuter des défis de la transparence et de la redevabilité dans le secteur et des moyens de les surmonter. Du côté de la société civile ont participé l'association nationale des parents d'élèves, les associations de parents des écoles catholiques et protestantes, trois syndicats d'enseignants, la Ligue de la zone Afrique pour la défense des droits des enfants et élèves et la Coalition nationale de l'éducation pour tous ; 9 participants de 6 coordinations confessionnelles de l'éducation y ont aussi pris part.

L'année zéro : la préparation du projet (suite)

Avec 12 hauts responsables du ministère de l'Éducation, l'atelier a porté sur l'intégration des Clubs d'Intégrité dans toutes les écoles secondaires et du manuel d'éducation à l'intégrité dans le programme national.

JUILLET-SEPTEMBRE 2021

La rédaction du projet

Sur la base de ces résultats, toute l'équipe du programme a défini le contexte, les objectifs, les effets et les produits du projet, sa théorie du changement et sa stratégie, le cadre de suivi et le budget, et a rédigé la proposition. L'année zéro a produit une **stratégie d'égalité des sexes et d'inclusion sociale (GESI)**, une **enquête CAP de référence**, la **théorie du changement** et un **rapport de recherche** assorti de recommandations pour l'éducation à l'intégrité et le suivi par les élèves dans les écoles secondaires.

2021

Des compétences renforcées

- Formation de l'équipe du programme à l'élaboration et à la gestion de programmes, ainsi qu'au suivi, à l'évaluation et à l'apprentissage ;
- formation à la gestion adaptative et à la théorie du changement, et à l'intégration des droits humains, du genre et de l'inclusion dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes ;

- en octobre 2021, formation de 6 membres du personnel du programme au plaidoyer de haut niveau et au dialogue politique ;
- un plan d'action de diligence raisonnable, élaboré pendant l'année zéro et mis en œuvre, qui a renforcé la gouvernance et les systèmes de gestion du CERC.

LEÇONS

Ce que l'année zéro a appris

- Les principales parties prenantes doivent participer à toutes les phases de la proposition, et pas seulement à l'analyse initiale ; leur participation a permis au projet de répondre au besoin d'un plaidoyer et d'une redevabilité accrus dans l'éducation.
- L'équipe du programme a besoin de solides compétences en recherche, en élaboration de projets et en budgétisation.
- Des élèves filles ont signalé du harcèlement sexuel et de la corruption sexuelle en échange de notes ; faute de temps pour étudier ces questions, le CERC s'est engagé à approfondir la recherche.

Le CERC a jugé **satisfaisant** le processus suivi pendant l'année zéro, et **très satisfaisants** les produits finaux – proposition, cadre logique, budget et cadre de suivi – ainsi que les résultats en matière d'apprentissage.

CERC a obtenu le statut consultatif spécial au Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC)

En juillet 2021, le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) a accordé le statut consultatif spécial au Centre de recherche sur l'anti-corruption (CERC) sur recommandation du Comité des ONG, qui comprend 19 États membres de l'ONU.



Selon le niveau, le statut consultatif donne aux ONG plusieurs droits de participer aux travaux de l'ONU, de présenter leurs points de vue et de témoigner. Les organisations bénéficiant d'un statut général et spécial peuvent assister aux réunions du Conseil et diffuser des déclarations. Le statut consultatif spécial est accordé aux organisations non gouvernementales (ONG) qui ont des compétences particulières et qui ne sont concernées que dans quelques domaines d'activité couverts par l'ECOSOC.

Dans le cas de CERC, notre travail est à cheval sur la corruption et les droits humains.

Le statut consultatif spécial signifie que le travail de plaidoyer de CERC à l'ONU sera un peu plus facile, car cela nous permettra d'accéder à des sessions de haut niveau et de faciliter la participation à ces processus.

L'ECOSOC sert de forum central pour formuler des recommandations politiques adressées aux États membres et au système des Nations Unies.

L'ECOSOC engage une grande variété de parties prenantes dans un dialogue productif sur le développement durable par le biais de réunions programmatiques. Le statut consultatif permet aux ONG d'accéder à l'ECOSOC et à ses nombreux organes subsidiaires, aux différents mécanismes des droits de l'homme des processus ad hoc des Nations Unies sur les armes légères et à des événements spéciaux organisés par le président de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Le prix du statut consultatif fait suite à une application rigoureuse et à un contrôle approfondi de la gouvernance et des systèmes financiers d'une organisation, y compris sa crédibilité en tant que chef de file dans son domaine.

« CERC est très reconnaissant de cette reconnaissance et des opportunités que ce statut représente pour notre travail de lutte contre la corruption. Nous utiliserons ce statut consultatif pour renforcer notre plaidoyer en faveur de la lutte contre la corruption, la défense de droits de l'homme et à la promotion de la bonne gouvernance en République démocratique du Congo. »

Heri Bitamala,
Directeur Exécutif

« La participation de CERC aux travaux de l'ECOSOC est une opportunité pour faire entendre la voix de la société civile, ainsi que nos recommandations au niveau le plus élevé sur les graves violations des droits humains et les mesures à prendre dans la lutte contre la corruption. »

Jonathan Musa Nzamu

Officier de Recherche, Suivi, Évaluation et Apprentissage

6.0 Structure, gouvernance et gestion



L'organisation a débuté en tant qu'association à but non lucratif en 2017. Aujourd'hui, ses activités sont régies par ses statuts datés du 15 avril 2017 (tels que modifiés en mai 2021). Le Centre de Recherche sur l'Anticorruption est enregistré en vertu de la loi 004/2001 en tant qu'organisme d'utilité publique sous le numéro d'enregistrement F92/42579.

6.1

Bonne gouvernance

La structure dirigeante de notre organisation locale est transparente et conforme aux lois applicables. Nous cherchons à suivre les principes des meilleures pratiques de gouvernance.

Nous avons :

- **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION** qui supervise et évalue le directeur exécutif, supervise les programmes et les questions budgétaires. Il définit la stratégie globale, est conforme à la mission de l'organisation, veille à ce que les ressources soient utilisées de manière efficace et appropriée, que la performance est mesurée, que l'intégrité financière est assurée et que l'engagement social est maintenu.
- **PROCÉDURES ÉCRITES** déterminant la nomination, les responsabilités et les mandats des membres de l'organe directeur, pour prévenir et gérer les conflits d'intérêts.
- **UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGULIÈRE** habilitée à nommer et à remplacer les membres du Conseil d'Administration.

Le Conseil se réunit tous les trimestres. Son rôle est celui de la gouvernance et de la supervision stratégique. Il approuve le budget, les plans opérationnels et stratégiques, nomme le président et le chef de la direction et approuve la politique générale concernant l'emploi du personnel. Le Conseil contribue de plusieurs façons à certains aspects du travail de CERC, par exemple par le biais de sous-comités, d'approbation de la stratégie, d'approbation de nouvelles politiques et de conseils sur la collecte de fonds. Le Conseil d'administration détermine également les questions importantes qui affectent l'image publique du CERC - par exemple, s'il faut approuver les campagnes promues par d'autres organisations, s'engager dans des formulaires de collecte de fonds qui pourraient être jugés sensibles et tout problème ayant des implications juridiques importantes.

6.0 Structure, gouvernance et gestion (suite)

Toutes les autres décisions sont déléguées au Directeur Exécutif, qui consulte le Conseil collectivement ou individuellement lorsqu'ils ont l'expertise nécessaire pour contribuer ou sont susceptibles d'avoir des points de vue forts sur une question particulière.

6.2

Gestion professionnelle

Nous gérons notre organisation de manière professionnelle et efficace. Nos politiques et procédures visent à promouvoir l'excellence à tous égards.

- **CONTRÔLE FINANCIER** : les procédures internes de contrôle financier garantissent que tous les fonds sont utilisés efficacement et minimisent le risque d'utilisation abusive des fonds. Nous suivons les principes des meilleures pratiques en gestion financière.
- **ÉVALUATION** : nous cherchons à améliorer notre efficacité sur une base continue. Nous avons défini des procédures d'évaluation pour nos conseils d'administration, notre personnel, nos programmes et nos projets en fonction de la responsabilité mutuelle.
- **PARTENAIRES** : notre intégrité organisationnelle consiste à veiller à ce que nos partenaires respectent également les normes les plus élevées en matière d'honnêteté et de responsabilité et qu'ils prennent toutes les mesures nécessaires pour s'assurer qu'ils n'ont aucune relation avec des organisations ou des personnes impliquées dans des pratiques illégales ou contraires à l'éthique.
- **RESSOURCES HUMAINES** : notre performance et notre succès reflètent la qualité de nos employés bénévoles et de nos pratiques de gestion, et nous sommes déterminés à investir dans le développement des ressources humaines. La rémunération et les avantages permettent de trouver un équilibre entre les attentes du public des organisations à but non lucratif et la nécessité d'attirer et de retenir le personnel dont nous avons besoin pour remplir notre mission. Nos politiques en matière de ressources humaines visent à se conformer pleinement aux réglementations internationales et nationales du travail pertinent, en plus d'appliquer les meilleures pratiques du secteur bénévole en termes de droits et de sécurité des membres de l'équipe et des bénévoles, de santé et d'hygiène au travail et d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Les politiques en matière de ressources humaines comprennent des procédures permettant d'évaluer régulièrement le rendement de l'ensemble du personnel.
- **CORRUPTION** : les politiques des ressources humaines interdisent expressément les actes de corruption ou de corruption commis par le personnel ou d'autres personnes travaillant pour ou au nom de l'organisation.
- **LANCEURS D'ALERTE** : Les membres du personnel sont encouragés à attirer l'attention de la direction sur des activités qui peuvent ne pas être conformes à la loi ou à notre mission et à nos engagements.

6.0 Structure, gouvernance et gestion (suite)

6.3

Nos politiques et règlements

Notre légitimité découle de la qualité de notre travail et de la reconnaissance et du soutien des personnes avec qui nous travaillons, en plus de nos donateurs et du grand public. CERC est attaché à l'ouverture, à la transparence et à l'honnêteté concernant ses structures, ses objectifs, ses politiques et ses activités. Nous communiquons activement avec les parties prenantes et rendons l'information accessible au public.

En tant que petite organisation, nous savons à quel point il est difficile d'officialiser les politiques et les procédures. Nous nous engageons donc à partager nos politiques pour votre utilisation et nous mettrons à jour les politiques fournies ici de façon continue. N'hésitez pas à les utiliser et à les contextualiser en fonction des besoins de votre organisation.

- Politique des ressources humaines
- Politique administrative, financière, comptable et d'approvisionnement,
- Politique générale de gestion des risques
- Politique de voyage
- Politique de protection de l'environnement
- Politique de sauvegarde
- Politique d'égalité entre les sexes et d'inclusion sociale
- Politique de protection des données
- Politique sur les médias sociaux
- Politique de traite des êtres humains

- Politique de recrutement et d'évaluation du personnel
- Organigramme du CERC
- Politique anti-corruption et cadeaux
- Politique anti-harcèlement et procédure de plainte
- Politique sur les conflits d'intérêts
- Les Statuts
- Le règlement Intérieur

Notre politique anti-corruption

En 2020, CERC a révisé sa politique pour l'aligner sur les meilleures pratiques de responsabilisation en évolution dans le secteur à but non lucratif. La politique vise à prévenir la fraude et la corruption dans les projets et contrats soutenus par CERC aux niveaux local et national.

Téléchargez notre **politique anti-corruption et anti-corruption**

Notre politique de dénonciation

Notre politique de dénonciation aide notre personnel et nos parties prenantes à parler de comportements inacceptables et d'actes répréhensibles. Il existe un mécanisme de signalement indépendant et confidentiel pour les équipes ou les parties prenantes qui ne se sentent pas à l'aise de signaler une faute professionnelle à l'organisme de gouvernance concerné du CERC.

Pour en savoir plus sur notre mécanisme de dénonciation, **CLIQUEZ ICI**.

Politique de protection de l'enfance

La politique de sauvegarde de CERC, claire et sans équivoque, vise à s'assurer qu'aucun enfant ou jeune associé au CERC ne subisse de préjudice. CERC a une politique de tolérance zéro pour les brimades, les comportements discriminatoires et le harcèlement sexuel. Cette politique est exposée dans notre politique de protection de l'enfance.

Pour en savoir plus sur notre approche de la sécurité des enfants et des jeunes, CLIQUEZ ICI.

7.0 Reconnaissance



Comme toujours, nous devons d'abord une dette de gratitude envers notre personnel qui travaille en première ligne de la corruption, à des risques personnels importants, pour que l'intégrité fonctionne pour la population. Nous continuons d'être inspirés par leur bravoure et nous sommes honorés de travailler avec eux.

Comme les années précédentes, nous n'aurions pas pu atteindre nos objectifs sans le soutien financier d'une série de donateurs et de partisans.

Nous sommes reconnaissants aux gouvernements et organismes multilatéraux suivants pour leur soutien financier : le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), l'OXFAM IBIS et l'Agence américaine pour le développement international (USAID).

Comme les années précédentes, nous tenons à remercier Twilio.org de nous avoir fourni 6500\$ US pour soutenir notre projet de formation sur le vaccin contre la Covid-19 et Microsoft Corporation pour avoir fourni des licences Microsoft 365 Business Premium de 24 000\$ US, ce qui nous aide à héberger nos courriels professionnels jusqu'en 2030.

Enfin, nous tenons à remercier le personnel et les membres du Conseil consultatif, qui ont consacré beaucoup de temps et d'efforts à faire en sorte que l'organisation ait un impact positif et durable sur les personnes vivant dans la pauvreté.

Heri Bitamala, Directeur exécutif

EXERCICES 2020 ET 2021 - DÉCLARATIONS DE RESPONSABILITÉ DES FONDS (NON AUDITÉES) ET COMPTES 2020 AUDITÉS

8.0 Revue financière



La présente revue financière couvre les exercices 2020 et 2021. Elle a été établie à partir des états consolidés des activités financières du CERC (déclarations de responsabilité des fonds) pour 2020 et 2021, et des rapports d'audit des comptes 2020 et 2021 du CERC par le cabinet Group BEAG (auditeur principal : ALUMA Armand, expert-comptable agréé), signés à Uvira le 3 février 2021 et le 28 janvier 2022. Tous les montants sont exprimés en dollars américains. **Les comptes 2020 et 2021 ont été audités (notes 4 à 10).** Les notes 1 à 3 reproduisent les déclarations de responsabilité des fonds du CERC telles qu'établies avant les audits ; lorsque l'audit 2021 en diffère, la présente revue retient les chiffres audités et la note 10 explique chaque écart.

TOUS LES PROJETS

État consolidé – tous les projets

Ressources, dépenses et soldes de tous les projets confondus, pour 2021 comparé à 2020.

Ressources et dépenses	2021 USD	2020 USD
Fonds reçus		
Integrity Action – SHINE, phase 3	-	30 306,30
Accountability Lab – Construire l'intégrité en RDC	-	18 651,75
Twilio.org – éducation à la vaccination contre la Covid-19 (crédits en nature)	-	6 500,00
Microsoft – licences (en nature)	-	24 000,00

Ressources et dépenses	2021 USD	2020 USD
Coalition CNUCC	3 431,50	-
USAID / IREX – Youth Excel	32 506,71	-
PME / Oxfam IBIS – Education Out Loud	23 986,00	-
Ressources propres du CERC	9 380,75	-
Total des fonds reçus	69 304,96	79 458,05
Dépenses, tous projets confondus		
Charges de personnel	18 150,72	22 441,08
Activités des programmes	26 290,00	14 282,54
Déplacements et transport	392,00	-
Loyer, fonctionnement et équipement	12 956,75	31 619,54
Honoraires, formation du personnel et audit	-	45,15
Administration et frais généraux	2 023,78	2 138,05
Restitution de fonds non utilisés à un bailleur	6 424,23	-
Total des dépenses	66 237,48	70 526,36
Fonds reçus moins dépenses	3 067,48	8 931,69
Solde reporté de l'exercice précédent	9 945,59	1 013,90
Solde reporté à l'exercice suivant	13 013,07	9 945,59

Catégories : charges de personnel (salaires et avantages) ; activités des programmes (travail avec les élèves, les écoles, les communautés et les organisations de jeunes, recherche, plaidoyer, sensibilisation et formation des bénéficiaires) ; déplacements et transport lorsqu'ils sont présentés séparément ; loyer, fonctionnement et équipement (loyer, bureau, énergie, communication, fournitures, impression, équipement, autres coûts directs et frais bancaires) ; honoraires, formation du personnel et audit ; administration et frais généraux. Audité : audit 2021 par Group BEAG (28 janvier 2022) : ressources 69 304,96 USD, dépenses et restitution 66 237,48 USD, trésorerie au 31 décembre 2021 13 013,07 USD.

8.0 Revue financière (suite)

Les chiffres 2021 sont ceux de l'audit ; ils diffèrent légèrement du rapport financier de l'année zéro à Oxfam IBIS (70,36 USD), du montant CNUCC de la déclaration de responsabilité des fonds (0,15 USD) et de la restitution à Accountability Lab qu'elle indiquait (0,80 USD) : voir l'état des fonds. Le loyer, le fonctionnement et l'équipement comprennent 9 380,75 USD d'équipement de bureau achetés sur les ressources propres du CERC. Audité : audit 2020 par Group BEAG (déclaration de responsabilité des fonds, note 1 ; dépenses par bailleur, note 5). Le loyer, le fonctionnement et l'équipement comprennent les licences Microsoft (en nature). Les 6 730,34 USD détenus par le CERC au 31 décembre 2019 font partie des subventions 2020 dans l'état audité (voir l'état des fonds).

État des fonds, par subvention

Pour chaque subvention : le solde reporté de l'exercice précédent, les fonds reçus, les fonds dépensés, les fonds restitués au bailleur ou transférés à une autre subvention (et les ajustements), et le solde à reporter. Un solde négatif signifie des dépenses en avance sur le financement. Chaque ligne indique si ses chiffres sont audités, et par quel audit.

Subvention et bailleur	Solde reporté USD	Reçu USD	Dépensé USD	Restitué, transferts USD	Solde à reporter USD
2020					
Students Acting for Honesty, Integrity and Equality (SHINE) ¹ Integrity Action (NORAD) · Audité – Audit 2020 (Group BEAG)	1 255,40	30 306,30	27 798,84	-241,50	3 521,36
Construire l'intégrité en RDC ² Département d'État des États-Unis (INL), à travers Accountability Lab · Audité – Audit 2020 (Group BEAG)	-	18 651,75	12 227,52	-	6 424,23

Subvention et bailleur	Solde reporté USD	Reçu USD	Dépensé USD	Restitué, transferts USD	Solde à reporter USD
Projet d'éducation à la vaccination contre la Covid-19 Twilio · Audité – Audit 2020 (Group BEAG)	-	6 500,00	6 500,00	-	-
Licences Microsoft 365 et hébergement des courriels ³ Microsoft (en nature) · Audité – Audit 2020 (Group BEAG)	-	24 000,00	24 000,00	-	-
Total 2020	1 255,40	79 458,05	70 526,36	-241,50	9 945,59

2021

Students Acting for Honesty, Integrity and Equality (SHINE) ⁴ Integrity Action (NORAD) · Audité – Audit 2021 (Group BEAG)	3 521,36	-	-	-	3 521,36
Construire l'intégrité en RDC ⁵ Département d'État des États-Unis (INL), à travers Accountability Lab · Audité – Audit 2021 (Group BEAG)	6 424,23	-	-	-6 424,23	-
Rapport parallèle de la société civile sur la CNUCC ⁶ Coalition CNUCC · Audité – Audit 2021 (Group BEAG)	-	3 431,50	3 431,50	-	-
Youth Excel – Youth Represent DRC ⁷ Ressources propres du CERC · Audité – Audit 2021 (Group BEAG)	-	32 506,71	23 761,50	-	8 745,21
Année zéro – Students Acting for Accountability and Quality of Education ⁸ Partenariat mondial pour l'éducation, à travers Oxfam IBIS · Audité – Audit 2021 (Group BEAG)	-	23 986,00	23 239,50	-	746,50

8.0 Revue financière (suite)

Subvention et bailleur	Solde reporté USD	Reçu USD	Dépensé USD	Restitué, transferts USD	Solde à reporter USD
Équipement de bureau (ressources propres du CERC) ⁹	-	9 380,75	9 380,75	-	-
Ressources propres du CERC · Audité – Audit 2021 (Group BEAG)					
Total 2021	9 945,59	69 304,96	59 813,25	-6 424,23	13 013,07

¹ **Students Acting for Honesty, Integrity and Equality (SHINE), 2020.** La phase 3 prolonge la subvention SHINE. Solde d'ouverture : le solde de la 2^e année au 30 septembre 2019, 2 027 803 CDF (1 255,40 USD au taux de 2019) ; l'audit 2020 le convertit à 2 000 CDF par USD (1 013,90 USD), soit un écart de change de -241,50 USD. Reçus : 30 306,30 USD – les 31 320,20 USD de l'état audité de 2020, qui comprennent les 13 460 680 CDF (6 730,34 USD) détenus par le CERC au 31 décembre 2019, moins le solde de la 2^e année déjà compté : les premiers fonds de la phase 3 d'octobre à décembre 2019, nets des dépenses du trimestre (11 432 877 CDF, 5 716,44 USD, rapport financier 2019 du CERC), et les 24 589,86 USD reçus en 2020.

² **Construire l'intégrité en RDC, 2020.** Construire l'intégrité en RDC, financé par le Bureau des affaires internationales de stupéfiants et d'application de la loi (INL) du Département d'État des États-Unis, à travers Accountability Lab.

³ **Licences Microsoft 365 et hébergement des courriels, 2020.** En nature : licences Microsoft 365 et hébergement des courriels, évalués à 24 000 USD.

⁴ **Students Acting for Honesty, Integrity and Equality (SHINE), 2021.** Solde non utilisé de la phase 3, dû à Integrity Action (dette à court terme, note 3 de l'audit 2021).

⁵ **Construire l'intégrité en RDC, 2021.** Solde non utilisé restitué à Accountability Lab en 2021 : 6 424,23 USD selon l'audit 2021, soit la totalité du solde de 2020 (18 651,75 – 12 227,52). Le rapport 2020-2021 indiquait 6 423,43 USD : le virement de 6 367,73 USD plus 55,70 USD de frais ; l'audit impute 56,50 USD de frais au virement, d'où l'écart de 0,80 USD.

⁶ **Rapport parallèle de la société civile sur la CNUCC, 2021.** Rapport parallèle de la société civile sur la CNUCC : 3 431,50 USD reçus et dépensés selon l'audit 2021.

Le rapport 2020-2021 indiquait 3 431,65 USD reçus : l'audit retient le montant effectivement crédité sur le compte bancaire du CERC, inférieur de 0,15 USD, ce que confirme la trésorerie auditée au 31 décembre 2021.

⁷ **Youth Excel – Youth Represent DRC, 2021.** Avances reçues en 2021 et non encore dépensées au 31 décembre 2021 : dues à USAID/IREX (note 3 de l'audit 2021).

⁸ **Année zéro – Students Acting for Accountability and Quality of Education, 2021.** Année zéro d'Education Out Loud. Dépensé : 23 239,50 USD selon l'audit 2021 ; le rapport financier de l'année zéro à Oxfam IBIS indique 23 309,86 USD. Ses quatre lignes d'activités totalisent 22 960 USD (8 200 + 7 540 + 1 800 + 5 420) : l'écart de 70,36 USD porte donc sur les frais bancaires, 349,86 USD dans le rapport contre 279,50 USD dans les comptes audités. La trésorerie auditée (relevé bancaire et caisse, 13 013,07 USD) confirme que les 70,36 USD sont restés sur le compte : le solde dû au PME/Oxfam IBIS est de 746,50 USD (note 3 de l'audit 2021), et non 676,14 USD.

⁹ **Équipement de bureau (ressources propres du CERC), 2021.** Équipement de bureau acheté sur les ressources propres du CERC (audit 2021 : contributions internes et immobilisations, notes 2 à 4).

POLITIQUE 002

Conformité et normes de rapportage

Cette section applique à ce rapport les corrections apportées sur la page de redevabilité financière du CERC (cerc.cd/fr/notre-redevabilite-financiere/) : la conformité de chaque subvention à la politique 002, chaque écart entre rapports, comptes et audits – expliqué, ou non résolu et signalé en rouge – et la note de ce rapport au regard de la norme de rapportage de la politique 002, pour un objectif de 80 %.

Conformité à la politique 002 : 99 %

Moyenne des règles respectées (1), partiellement respectées (½) et non respectées (0) par chaque subvention en 2020, 2021.

Subvention et année – règles partiellement ou non respectées	Niveau
Students Acting for Honesty, Integrity and Equality (SHINE) 2020 · Rapports conformes aux comptes	Partiellement conforme 90 %

Subvention et année – règles partiellement ou non respectées	Niveau
Construire l'intégrité en RDC 2020	Conforme 100 %
Projet d'éducation à la vaccination contre la Covid-19 2020	Conforme 100 %
Licences Microsoft 365 et hébergement des courriels 2020	Conforme 100 %
Students Acting for Honesty, Integrity and Equality (SHINE) 2021	Conforme 100 %
Construire l'intégrité en RDC 2021	Conforme 100 %
Rapport parallèle de la société civile sur la CNUCC 2021	Conforme 100 %
Youth Excel – Youth Represent DRC 2021	Conforme 100 %
Année zéro – Students Acting for Accountability and Quality of Education 2021	Conforme 100 %
Équipement de bureau (ressources propres du CERC) 2021	Conforme 100 %

Écarts entre rapports, comptes et audits

Écart	Montant USD
Expliqué – SHINE : octobre-décembre 2019 Le solde de SHINE était de 2 027 803 CDF au 30 septembre 2019 (audit de la 2e année) et de 13 460 680 CDF au 31 décembre 2019 (rapport financier 2019 du CERC) : +11 432 877 CDF nets, les premiers fonds de la phase 3 d'Integrity Action moins les dépenses du trimestre (5 716,44 USD à 2 000 CDF par USD). L'audit 2020 s'ouvre sur ces 13 460 680 CDF convertis à 2 000 CDF par USD : 6 730,34 USD. Le trimestre lui-même se situe entre deux audits.	5 716,44
Expliqué – Construire l'intégrité : restitution à Accountability Lab Le rapport 2020-2021 indiquait 6 423,43 USD restitués (virement 6 367,73 USD + frais 55,70 USD) ; l'audit 2021 enregistre la totalité du solde, 6 424,23 USD, avec 56,50 USD de frais. Le chiffre audité est retenu.	0,80

Écart	Montant USD
Expliqué – Rapport CNUCC : fonds reçus Le rapport 2020-2021 indiquait 3 431,65 USD reçus ; l'audit retient les 3 431,50 USD crédités sur le compte bancaire, ce que confirme la trésorerie audité. Le chiffre audité est retenu.	0,15
Expliqué – Année zéro : frais bancaires Le rapport financier de l'année zéro à Oxfam IBIS indique 23 309,86 USD dépensés, l'audit 2021 23 239,50 USD. Les quatre lignes d'activités totalisent 22 960 USD dans les deux ; le rapport compte 349,86 USD de frais bancaires, les comptes audités 279,50 USD. Le solde bancaire audité confirme que les 70,36 USD sont restés sur le compte : 746,50 USD dus au PME/Oxfam IBIS, reportés sur Education Out Loud en 2022. Le chiffre audité est retenu.	70,36
Expliqué – Education Out Loud : trésorerie d'ouverture L'audit 2022 ouvre le projet avec 751 USD ; l'audit 2021 laissait 746,50 USD. Le grand livre du CERC reprend 746,41 USD (330 USD en caisse, 416,41 USD en banque) et le compte contenait aussi 5,06 USD de fonds propres du CERC laissés pour les frais bancaires (rapprochement bancaire du 28 février 2022) : 751,47 USD, que l'audit, en dollars entiers, présente comme 751 USD. Reste : 0,09 USD entre le grand livre et l'audit 2021.	4,50

Budget et réalisations, 2021

	Budget USD	Réalisé USD	Taux
Charges du personnel	18 150,72	18 150,72	100 %
Charges de fonctionnement de l'organisation	3 651,78	3 651,78	100 %
Équipement et matériels	20 000,00	9 380,75	47 %
Activités programmatiques	44 545,94	35 054,23	79 %
Total	86 348,44	66 237,48	77 %

Audit 2021 par Group BEAG, note 2.

Norme de rapportage de la politique 002 : 88 %

Ce rapport atteint l'objectif de 80 %.

8.0 Revue financière (suite)

Critère	Statut
Fonds reçus, par bailleur et par projet (IV.12)	Respecté
Ressources par bailleur, les deux années (auditées).	
Dépenses par catégorie (II.6.4)	Respecté
Par catégorie et par bailleur.	
Budget et réalisations, par ligne budgétaire (II.6.4)	Respecté
2020 : note 6 ; 2021 : budget et réalisations de l'audit 2021 (note 2), ajoutés dans ce rapport.	
Situation de trésorerie en fin d'exercice (II.6.4)	Respecté
9 945,59 USD au 31 décembre 2020 et 13 013,07 USD au 31 décembre 2021 (audités).	
Engagements et soldes dus (II.6.4)	Respecté
Montants dus à Youth Excel, Integrity Action et au PME/Oxfam IBIS.	
État des fonds, par subvention (III.2.2)	Respecté
État des fonds par subvention.	
Comparaison avec l'exercice précédent (II.6.4)	Respecté
2021 comparé à 2020.	
Audit externe : auditeur et opinion (III.3.2)	Respecté
Group BEAG, 2020 et 2021 : image fidèle.	

Critère	Statut
Constats d'audit et plan d'action de suivi (III.3.5)	Partiellement respecté
L'audit 2020 a jugé le risque de gestion financière important ; le suivi est le plan d'action de due diligence de 2022, dont la mise en œuvre n'est pas encore documentée.	
Écarts entre rapports, comptes et audits expliqués (III.3.3)	Respecté
La note 10 rapproche la déclaration de l'audit 2021.	
Conformité aux politiques financières évaluée (Policy 002)	Respecté
Évaluée dans ce rapport.	
Immobilisations et équipements (inventaire) (VI.8, VII.1)	Respecté
Immobilisations de 3 218 USD (2020) et 9 380,75 USD d'équipement (2021), auditées.	
Rapport financier validé par le Conseil d'administration (IV.12)	Non respecté
Aucune trace de la validation du rapport financier par le Conseil d'administration n'est publiée.	

FONDS AFFECTÉS

Les projets financés

En 2020 et 2021, les ressources du CERC provenaient de subventions affectées à des projets.

8.0 Revue financière (suite)

Projet	Bailleur	Période	Montant reçu USD
Construire l'intégrité en République démocratique du Congo (RDC)	Département d'État des États-Unis (INL), à travers Accountability Lab	2020	18 651,75
Élèves agissant pour l'honnêteté, l'intégrité et l'égalité – phase 3	Integrity Action	2020	31 320,20
Projet d'éducation sur le vaccin Covid-19	Twilio	2020	6 500
Licences Microsoft 365 Business Premium	Microsoft	2020	24 000
Production du rapport parallèle de la société civile de l'UNCAC	Coalition UNCAC	juin – déc. 2021	3 431,50
Youth Excel	USAID, à travers l'IREX	à partir de juil. 2021 (13 mois)	32 506,71
Élèves agissant pour la redevabilité et l'éducation de qualité	Partenariat mondial pour l'éducation (PME), à travers OXFAM IBIS	2021	23 986,00
Équipement de bureau	Ressources propres du CERC	2021	9 380,75

Montants reçus en 2020 (audit 2020, notes 1 et 4) et en 2021 (audit 2021, note 10).

- **Construire l'intégrité en RDC** – Financé par le Bureau des affaires internationales de stupéfiants et d'application de la loi (INL) du Département d'État des États-Unis, à travers Accountability Lab : les salaires du personnel, le loyer et l'équipement du bureau, l'électricité, la communication et les frais bancaires (note 1).

- **Élèves agissant pour l'honnêteté, l'intégrité et l'égalité** – Les salaires du personnel, l'engagement avec les écoles, la formation et le renforcement des capacités, les dépenses et le suivi des clubs d'intégrité, et le plaidoyer et l'engagement politique (note 1).
- **Projet d'éducation sur le vaccin Covid-19** – Le projet de formation du CERC sur le vaccin contre la Covid-19, soutenu par Twilio.org.
- **Microsoft 365** – Des licences Microsoft 365 Business Premium, qui permettent d'héberger les courriels professionnels du CERC jusqu'en 2030.
- **Rapport parallèle UNCAC** – L'évaluation parallèle de la société civile sur la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption par la RDC, couvrant le chapitre II (Mesures préventives) et le chapitre V (Recouvrement des avoirs) : honoraires des chercheurs, collecte et analyse des preuves (note 2).
- **Youth Excel** – Un projet de 13 mois, lancé à Kinshasa le 19 juillet 2021 avec le soutien technique de Search for Common Ground, qui a soutenu les organisations dirigées par des jeunes et au service des jeunes dans leurs recherches sur la mise en œuvre ; en 2021, 10 organisations ont formé le réseau collaboratif ICON (note 2).
- **Élèves agissant pour la redevabilité et l'éducation de qualité** – pour créer des Clubs d'intégrité dans 150 écoles secondaires à Kinshasa et au Sud-Kivu ; en 2021, les fonds reçus (23 986,00 USD) ont couvert le renforcement des capacités, la collecte et l'analyse des preuves, le développement d'outils et de stratégies et le développement de la proposition (note 2).

RESSOURCES

Les ressources

En 2020, le CERC a reçu 49 971,95 USD de ses deux bailleurs de projets : 18 651,75 USD d'Accountability Lab et 31 320,20 USD d'Integrity Action (note 1). Les comptes audités comprennent en outre la subvention de Twilio (6 500 USD) et les licences de Microsoft (24 000 USD), ce qui a porté les recettes 2020 à **80 471,95 USD**, sans écart entre les montants attendus et réalisés (note 4).

En 2021, selon l'audit, les ressources entrantes se sont élevées à **69 304,96 USD** : 32 506,71 USD de l'USAID à travers l'IREX pour Youth Excel, 23 986,00 USD du PME à travers OXFAM IBIS, 3 431,50 USD de la Coalition UNCAC et 9 380,75 USD de ressources propres du CERC, utilisées pour l'équipement du bureau. Avec le solde de 9 945,59 USD de 2020, le CERC disposait de 79 250,55 USD (note 10).

DÉPENSES

Les dépenses

En 2020, le CERC a dépensé 40 026,36 USD pour les deux projets de la déclaration de responsabilité des fonds : 27 798,84 USD pour le projet Éléves agissant pour l'honnêteté, l'intégrité et l'égalité – principalement les salaires du personnel (15 605,58 USD) et l'engagement avec les écoles (4 799,45 USD) – et 12 227,52 USD pour le projet Construire l'intégrité en RDC (note 1). Y compris les fonds de Twilio et de Microsoft, les dépenses auditées se sont élevées à **70 526,36 USD** pour un budget de 80 471,95 USD, soit un taux de réalisation de 88 % : les charges du personnel, les charges de fonctionnement et l'équipement ont été réalisés en totalité, et les dépenses des activités programmatiques à 79 % (notes 5 et 6).

Les soldes non dépensés des deux projets au 31 décembre 2020 – 6 424,23 USD pour Construire l'intégrité en RDC (6 423,43 USD dans la déclaration de responsabilité des fonds, note 10) et 3 521,36 USD pour Éléves agissant pour l'honnêteté, l'intégrité et l'égalité (note 1) – figuraient en dettes à court terme envers Accountability Lab et Integrity Action dans la situation du patrimoine (note 9).

En 2021, selon l'audit, les dépenses et restitutions se sont élevées à **66 237,48 USD** : 23 761,50 USD pour Youth Excel, dont 18 150,72 USD de salaires et avantages sociaux ; 23 239,50 USD pour l'année zéro d'Éléves agissant pour la redevabilité et l'éducation de qualité (23 309,86 USD dans le rapport financier de l'année zéro à Oxfam IBIS) ; 3 431,50 USD pour le rapport parallèle UNCAC ; 9 380,75 USD d'équipement de bureau achetés sur les ressources propres du CERC ; et la restitution de 6 424,23 USD à Accountability Lab – un transfert bancaire de 6 367,73 USD plus les frais bancaires (notes 2, 3 et 10). Au 31 décembre 2021, Youth Excel présentait un solde de 8 745,21 USD et l'année zéro un solde de 746,50 USD.

La trésorerie auditée du CERC était de 9 945,59 USD au 31 décembre 2020, déposée à la Trust Merchant Bank (note 7), et de **13 013,07 USD** au 31 décembre 2021 – 12 683,07 USD en banque et 330 USD en caisse –, entièrement due aux projets : 8 745,21 USD à Youth Excel (USAID/IREX), 3 521,36 USD à Integrity Action et 746,50 USD au PME/Oxfam IBIS pour l'année zéro (note 10). Les déclarations de responsabilité des fonds indiquaient des positions nettes de 9 944,79 USD et 12 942,86 USD ; la note 10 explique les écarts.

AUDIT

Rapport de l'auditeur indépendant

Les comptes annuels de CERC pour l'exercice 2020, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, ont été audités et certifiés par le cabinet Group BEAG (Bureau d'Études, Audit et Capacitation en Gestion), établi à Uvira (Sud-Kivu), sous la conduite de son auditeur principal, ALUMA Armand, expert-comptable agréé. Le rapport d'audit a été signé à Uvira le 03 février 2021.

Sur la base des contrôles effectués, notre avis est que, les états financiers de CERC « Centre de Recherche sur l'Anti-corruption » arrêtés au 31 Décembre 2020 par les services financier et comptable de CERC, donnent une image fidèle dans tous ses aspects significatifs de la situation et de son état au 31 Décembre 2020 en conformité avec les règles de comptabilité, des procédures de CERC et les directives de justification des dépenses des donateurs.

Les chiffres du rapport d'audit sont reproduits aux notes 4 à 9 tels qu'ils figurent dans l'original, avec les écarts signalés sous la note 9.

Les comptes 2021 du CERC ont été audités par le même cabinet, dont le rapport a été signé à Uvira le 28 janvier 2022 : « les états financiers de CERC [...] arrêtés au 31 Décembre 2021 [...] donnent une image fidèle dans tous ses aspects significatifs de la situation et de son état au 31 Décembre 2021 ». Le rapport d'audit est publié sur cerc.cd, sans les coordonnées personnelles ni le numéro de compte bancaire ; ses chiffres figurent à la note 10.

POLITIQUE DE FINANCEMENT

Nos sources de financement

Le CERC a été financé par des bailleurs et des partenaires, directement ou à travers des organisations partenaires, sous forme de subventions affectées à des projets : en 2020, le Département d'État des États-Unis (INL) à travers Accountability Lab, et Integrity Action, avec le soutien de Twilio.org et de Microsoft ; en 2021, la Coalition UNCAC, l'USAID à travers l'IREX et le Partenariat mondial pour l'éducation à travers OXFAM IBIS, tandis que le CERC a utilisé ses ressources propres (9 380,75 USD) pour équiper son bureau. Chaque projet a fait l'objet d'une comptabilité distincte, par projet et par bailleur. La crise de la COVID-19 a eu un impact significatif sur la collecte de fonds en 2020 et 2021, et le CERC a réduit ses opérations en fermant les bureaux d'Uvira et de Bukavu dans le Sud-Kivu.

NOTE 1

État consolidé des activités financières, année clôturée le 31 décembre 2020

État consolidé des activités financières (y compris les recettes et les dépenses), par projet et par donateur. La colonne « Réf. » reprend les renvois aux notes de l'état original.

	Réf.	Montant \$US
ENTRÉES		
Fonds reçus de Accountability Lab.	1	18 651,75
Fonds reçus d'Integrity Action	2	31 320,20
RESSOURCES ENTRANTES TOTALES		49 971,95
DÉPENSES PAR PROJET/DONATEUR		

8.0 Revue financière (suite)

	Réf.	Montant \$US
RENFORCER L'INTÉGRITÉ EN RDC Par Accountability Lab.		
Salaires du personnel	1.1	6 835,50
Loyer Bureau	1.2	3 000,00
Équipements du Bureau	1.3	2 060,00
Électricité	1.4	38,00
Frais bancaires	1.5	236,02
Communication	1.6	58,00
DÉPENSES TOTALES DU PROJET		12 227,52
BALANCE AU 31 DÉCEMBRE 2020		6 423,43
ÉLÈVES AGISSANT POUR L'HONNÊTETÉ, L'INTÉGRITÉ ET L'ÉGALITÉ/Par Integrity Action		
Salaires du personnel	2.1	15 605,58
Engagement avec les écoles	2.2	4 799,45
Formation et renforcement des capacités	2.3	1 203,05
Dépenses et suivi des clubs d'intégrité	2.4	826,60
Plaidoyer et engagement politique	2.5	953,44
Assistance technique et honoraires professionnels	2.6	45,15
Communication, impression et fournitures de bureau)	2.7	2 227,52
Frais généraux	2.8	2 138,05
DÉPENSES TOTALES DU PROJET		27 798,84
BALANCE AU 31 DÉCEMBRE 2020		3 521,36
TOTAL DES RESSOURCES DÉPENSÉES EN 2020		40 026,36
RESSOURCES ENTRANTES NETTES		9 944,79

	Réf.	Montant \$US
REPORT A NOUVEAU		-
SOLDE REPORTÉ AU PROCHAIN EXERCICE		9 944,79

Déclaration de responsabilité des fonds établie par le CERC pour 2020 ; les chiffres audités de 2020 figurent aux notes 4 à 9.

NOTE 2

État consolidé des activités financières, année clôturée le 31 décembre 2021 (avant audit)

État consolidé des activités financières (les recettes et les dépenses), par projet et par donateur.

	Réf.	Montant \$US
ENTRÉES		
Fonds reçus de la Coalition UNCAC	3	3 431,65
Fonds reçus de USAID - IREX	4	32 506,71
Fonds reçus du PME - OXFAM IBIS	5	23 986,00
RESSOURCES ENTRANTES TOTALES		59 924,36
DÉPENSES PAR PROJET/DONATEUR		
Production du rapport parallèle de la société civile de l'UNCAC/Par la Coalition UNCAC		
Honoraires pour chercheurs	3.1	3 000
Collecte et analyse des preuves	3.2	330,00
Frais bancaires	3.3	101,50
DÉPENSES TOTALES DU PROJET		3 431,50
BALANCE AU 31 DÉCEMBRE 2021		-

8.0 Revue financière (suite)

	Réf.	Montant \$US
Projet Youth Excel financé par l'USAID Par USAID - IREX		
Salaires et avantages sociaux	4.1	18 150,72
Voyage	4.2	392,00
Fournitures	4.3	785,00
Autres coûts directs	4.4	2410,00
Les coûts indirects	4.5	2 023,78
DÉPENSES TOTALES DU PROJET		23 761,50
BALANCE AU 31 DÉCEMBRE 2021		8 745,21
ÉLÈVES AGISSANT POUR LA REDEVABILITE ET L'EDUCATION DE QUALITE/ Par OXFAM IBIS		
Renforcement des capacités	5.1	8 200,00
Collecte et analyse des preuves	5.2	7 540,00
Développement d'outils et de stratégies	5.3	1 800,00
Développement de la proposition	5.4	5 420,00
Frais bancaires	5.5	349,86
DÉPENSES TOTALES DU PROJET		23 309,86
BALANCE AU 31 DÉCEMBRE 2021		676,14

Déclaration de responsabilité des fonds établie par le CERC avant l'audit 2021 (non auditée) ; les chiffres audités de 2021 et les écarts figurent à la note 10.

NOTE 3

Transfert bancaire et position nette, 2021 (avant audit)

	Réf.	Montant \$US
TRANSFERT BANCAIRE		
À Accountability Lab.		6 367,73
Frais bancaires		55,70
TRANSFERT TOTAL		6423,43
TOTAL DES RESSOURCES DÉPENSÉES EN 2021		56 926,29
RESSOURCES ENTRANTES NETTES		2 998,07
REPORT A NOUVEAU (01/01/2021)		9 944,79
POSITION NETTE AU 31 DECEMBRE 2021		12 942,86
SOLDE REPORTÉ AU PROCHAIN EXERCICE		12 942,86

Établi par le CERC avant l'audit 2021 (non audité) ; voir la note 10 pour le solde audité de 13 013,07 USD.

NOTE 4

Recettes par donateur, 2020 – comptes audités (USD)

Recette par donateur	Montant attendu	Montant réalisé	Écart
Integrity Action	31,320.2	31320.20	0
Accountability Lab	18,651.75	18,651.75	0
Twilio	6,500	6,500	0
Microsoft	2,4000	24,000	0
TOTAL	80,471.95	80,471.95	0

Projets concernés :

Donateur	Titre du projet
Integrity Action	Étudiants agissant pour l'honnêteté, l'intégrité et l'égalité/Phase 3
Accountability Lab	Construire l'intégrité en République démocratique du Congo (RDC)
Twilio	Projet d'éducation sur le vaccin Covid-19
Microsoft	Licences Microsoft 365 Business Premium et hébergement des Emails Professionnels de CERC jusqu'en 2030.

NOTE 5**Dépenses par donateur, 2020 – comptes audités (USD)**

Dépense	Montant prévu	Montant réalisé	Écart
Integrity Action	31,320.2	27,798.84	3,521.36
Accountability Lab	18651.75	12,227.52	6,423.43
Twilio	6,500	6500	0
Microsoft	2,4000	24000	0
TOTAL	80,471.95	70,526.36	9 945,59

NOTE 6**Dépenses par poste budgétaire, 2020 : prévisions et réalisations**

Code et poste budgétaire	Prévues	Réalisées	Réalisation
B001 Charges du personnel	\$22 441,08	\$22 441,08	100%
B002 Charges liées au fonctionnement de l'organisation	\$5 559,54	\$5 559,54	100%
B003 Équipement et Matériels	\$4 198,05	\$4 198,05	100%

Code et poste budgétaire	Prévues	Réalisées	Réalisation
B004 Dépense des activités programmatiques	\$48 273,28	\$38 327,69	79%
TOTAL	\$80 471,95	\$70 526,36	88%

NOTE 7**Situation de trésorerie au 31 décembre 2020 (USD)**

Désignation	Montant
Solde au 31 décembre 2019	6,730.34
Recettes 2020	73,741.61
Dépenses 2020	70,526.36
Solde au 31 décembre 2020	9,945.59

Le solde de trésorerie est disponible dans le compte bancaire de CERC à la Trust Merchant Bank (TMB).

NOTE 8**Situation du patrimoine au 31 décembre 2020 – actif (USD)**

Actif	Montant brut	Amort.	Net
A – Immobilisations			
A1 Immobilisation incorporel	389	78	311
A2 Matériel roulant	1,742	1,742	0
A3 Mobiliers de bureau	340	340	0
A4 Équipement informatique	747	560	187
Sous total	3,218	2,720	498
B – Valeurs d'exploitation			

8.0 Revue financière (suite)

Actif	Montant brut	Amort.	Net
B1 Fourniture de bureau	0	0	0
Sous total	0	0	0
C – Valeurs réalisables			
C1 Prêt ; avance	0	0	0
C2 Débiteur divers		0	0
Sous total	0	0	0
D – Disponibles			
Banque	9,945.59	0	9,945.59
Caisse		0	0
Sous total	9,945.59	0	9 945,59
TOTAL GÉNÉRAL	13,163.59	2,720	10,444

NOTE 9

Situation du patrimoine au 31 décembre 2020 – passif (USD)

Passif	Montant
A – Fonds propres et dettes à long et moyen terme	
A1 Capital	2,471
A2 Dons	747
B – Dettes à court terme	
B1 Accountability Lab	6 424,23
B2 Integrity action	3 521,36
TOTAL GÉNÉRAL	13,164

Les chiffres sont reproduits tels qu'ils figurent dans le rapport d'audit.

Dans l'original, le montant attendu et prévu de Microsoft est imprimé « 2,4000 » pour 24,000 ; l'écart d'Accountability Lab est indiqué à 6,423.43, alors que 18,651.75 – 12,227.52 = 6,424.23 (montant repris au passif, et qui seul donne le total de 9 945,59) ; les recettes 2020 de la situation de trésorerie (73,741.61) diffèrent de celles de l'état des recettes (80,471.95) d'un montant égal au solde au 31 décembre 2019 (6,730.34).

Source : rapport d'audit de Group BEAG (auditeur principal : ALUMA Armand, expert-comptable agréé), 03 février 2021. Rapport complet : [rapport d'audit 2020 \(PDF\)](#).

Rapport complet 2021 : [rapport d'audit 2021 \(PDF\)](#).

NOTE 10

Audit 2021 et rapprochement avec la déclaration de responsabilité des fonds

Les comptes 2021 ont été audités par Group BEAG (rapport signé à Uvira le 28 janvier 2022). Le tableau compare la déclaration de responsabilité des fonds établie par le CERC avant l'audit (note 2) et les chiffres audités retenus dans la présente revue ; chaque écart est expliqué en dessous.

Rubrique	Déclaration USD	Audit USD	Écart USD
Solde reporté au 1er janvier 2021 ¹	9 944,79	9 945,59	+0,80
Coalition CNUCC, reçu ²	3 431,65	3 431,50	-0,15
Ressources propres du CERC ³	-	9 380,75	+9 380,75
Total des fonds reçus	59 924,36	69 304,96	+9 380,60
Année zéro (PME/Oxfam IBIS), dépensé ⁴	23 309,86	23 239,50	-70,36
Équipement de bureau	-	9 380,75	+9 380,75
Restitution à Accountability Lab ⁵	6 423,43	6 424,23	+0,80
Total des dépenses et restitutions	56 926,29	66 237,48	+9 311,19
Solde au 31 décembre 2021⁶	12 942,86	13 013,07	+70,21

8.0 Revue financière (suite)

¹ L'audit 2020 se clôture sur 9 945,59 USD de trésorerie ; la déclaration indique 0,80 USD de moins car elle donne le solde de Construire l'intégrité à 6 423,43 USD au lieu de 6 424,23 USD (18 651,75 – 12 227,52).

² L'audit enregistre 3 431,50 USD reçus et dépensés ; la déclaration indique 0,15 USD de plus en recettes.

³ Contributions internes utilisées pour acheter l'équipement de bureau (audit 2021, notes 2 à 4) ; absentes de la déclaration de responsabilité des fonds.

⁴ La déclaration suit le rapport financier de l'année zéro à Oxfam IBIS (dont 349,86 USD de frais bancaires) ; les lignes d'activités (22 960 USD) sont les mêmes dans les deux ; l'audit enregistre 279,50 USD de frais bancaires au lieu de 349,86 USD, d'où 70,36 USD de moins – restés sur le compte bancaire, comme le confirme la trésorerie audité.

⁵ Le solde non utilisé complet de Construire l'intégrité : un virement de 6 367,73 USD plus les frais bancaires.

⁶ Trésorerie audité : 12 683,07 USD en banque et 330 USD en caisse, due à Youth Excel (8 745,21 USD), à Integrity Action (3 521,36 USD) et au PME/Oxfam IBIS (746,50 USD). L'écart de 70,21 USD est celui de l'année zéro (70,36 USD) moins celui de la subvention CNUCC (0,15 USD).



CENTRE DE RECHERCHE SUR L'ANTI-CORRUPTION

f [cerccongo](#)

X [cerccongo](#)

in [cerccongo](#)

📷 [cerccongo](#)

www.cerc.cd

32, Avenue CPA, Quartier CPA Mushi, Commune de Mont-Ngafula, Kinshasa, RDC

info@cerc.cd · +243 977 757 227

Le CERC est une organisation non gouvernementale (ONG) enregistrée (numéro d'enregistrement : F.92/42579) dotée de la personnalité juridique par le Ministère de la Justice : JUST/SG/20/21311/2021.

Le CERC dispose du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC).

